

Le colonel Yvan Carme nous a quittés.

Avant de retracer brièvement son parcours, je tiens à assurer Marie Josée, son épouse, notre amie, ses enfants, ses petites filles, son petit-fils Mathieu et ses arrières petits enfants que nous partageons très sincèrement, tant les sociétaires de la Légion d'Honneur, que le monde des anciens combattants, le profond chagrin qui est le leur aujourd'hui.

Yvan est né le 6 septembre 1932 à Villemur sur Tarn en Haute Garonne. Après un bref passage au séminaire de Toulouse, il fera ses humanités à l'institut Saint Pierre de Villemur chez les salésiens de Don Bosco.

A 18 ans il s'engage pour l'école des spécialistes du Matériel de Meknès au Maroc. Durant ce séjour il sera détaché pour une année à l'école d'éducation physique de Pau puis à l'école d'éducation physique et de sport de combat de d'Antibes. De retour au Maroc il sera affecté au centre d'instruction du Matériel d'El Hajeb. Il y rencontrera et épousera Marie-José en 1956. C'est durant cette période qu'il sera confronté, pour la première fois, aux éléments déchaînés de la médina et des douars environnants. Ce sera son baptême du feu. En 1958 c'est la fin du protectorat. Les troupes françaises doivent quitter le Maroc.

Yvan sera affecté à l'école militaire préparatoire technique du Mans. Il y intégrera le peloton préparatoire au concours unique des services. Brillamment reçu, il suivra les cours de l'école supérieure du Matériel de Fontainebleau puis de l'école supérieure du Matériel de Bourges.

Sous-lieutenant spécialiste artificier il exprimera pour la première fois son désir d'être affecté à l'ERGMu de Miramas. C'est à Oberkirch, aux FFA, qu'il devra rejoindre la direction régionale du Matériel.

Remarqué pour ses qualités d'organisateur, de meneur d'hommes, et ses compétences techniques, il prendra en 1968, chose rare pour un lieutenant dans le Matériel à l'époque, le commandement de la 730^{ème} compagnie munitions à Kensingen près de Fribourg.

Devant quitter l'Allemagne après un séjour de 6 ans il exprimera une nouvelle fois le désir d'une mutation à Miramas. En fait, il sera appelé à la direction centrale du Matériel à Paris. Six mois lui avait-on dit si difficultés d'adaptation, plus si affinité. Il y sera maintenu 13 ans. Toutefois dans cette période, il parviendra à bénéficier d'un court séjour à l'île de la Réunion, puis du poste de directeur adjoint du Matériel et des bâtiments durant 1 an à Djibouti. De retour à Paris en 1981, il sera à nouveau maintenu au bureau munitions de la direction centrale.

Enfin en 1983 son vœu sera exaucé. Affecté à Miramas comme directeur adjoint de 1983 à 1985, il prendra le commandement de l'établissement en 1985 à 1987. A cette date il bénéficiera des dispositions de l'article 5 et fera valoir ses droits à la retraite.

Chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre National du Mérite, il était aussi titulaire, de la Croix du Combattant, de la médaille d'honneur de la jeunesse et des sports, de la médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe Maroc, de la médaille de la reconnaissance de la nation.

Colonel de réserve du corps technique et administratif du Matériel il sera admis à l'honorariat de son grade en 1991.

Il intégrera le monde rotarien de Miramas Saint-Chamas. Il ne négligera pas pour autant le monde associatif de la ville et du mouvement des anciens combattants et assurera de 2002 à 2008 la présidence de l'amicale des anciens du Matériel de Miramas et celle de délégué du comité de Salon de Provence de la SMLH jusqu'en 2011.

Yvan nous laissera le souvenir d'un copain jovial, d'un humour parfois acerbe ou sarcastique mais toujours emprunt de réalisme, d'une dose de philosophie, d'intelligence et de beaucoup d'humanité.

Mon colonel, la palme qui ornera demain votre caveau de famille et que je dépose sur votre cercueil au nom du grand chancelier de la Légion d'Honneur, symbole de notre premier Ordre national.

Elle vous revient de droit, pour les éminents services à notre pays et à la carrière exemplaire qui fut la vôtre. Elle est tout simplement la marque de la reconnaissance qui vous est due.